

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 FÉVRIER 2021 à 13H00**

**Date de la convocation :** 17 février 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 février 2021 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

**Membres du Bureau ayant donné pouvoir :**

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER  
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON  
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT

**Membres du Bureau absents excusés :** Philippe BLANCHOZ, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PIG UNIFIÉ**

**Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président**

**Vu** le Programme Local de l'Habitat adopté le 28 janvier 2021.

**Considérant** l'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat uniforme.

Dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un dispositif d'aide d'amélioration de l'habitat privé, la phase 1 « Analyse du périmètre d'étude », ainsi que la phase 2 « Définition des enjeux, des besoins et proposition d'une stratégie opérationnelle d'intervention » sont terminées.

Il en ressort les enjeux et besoins suivants :

- Rendre attractifs les pôles urbains et relais qui assurent un rôle d'accueil : THIERS, PUY-GUILLAUME, COURPIERE, LA MONNERIE-LE-MONTEL, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Membres du Bureau représentés :

3

Total votants :

26

- Développer une offre d'habitat diversifiée par une reconquête du parc vacant
- Favoriser la mise sur le marché des biens locatifs, de qualité
- Améliorer les qualités résidentielles des logements anciens
  - Aérer le tissu urbain dense
  - Favoriser des réhabilitations de qualité
- Améliorer le parc ancien occupé
  - Identifier l'habitat indigne, les logements consommateurs d'énergie et les traiter
  - Renforcer la synergie des acteurs
- Favoriser et organiser l'accession à la propriété

La stratégie proposée, suite à l'analyse, est de mettre en place des moyens adaptés par territoire et par enjeux, avec :

- L'OPAH-RU sur le centre ancien de Thiers,
- Une OPAH ou PIG ciblé pour certains bourgs centres,
- Un PIG pour le reste du territoire de TDM.

Il convient de définir les pôles cibles qui feront l'objet de la phase 2 bis « Réalisation d'études foncières sur certains centres-bourgs dans le cadre d'une OPAH multisites ». Ces pôles sont ceux préalablement définis dans le SCoT comme étant pôles principaux, relais ou de proximité. Il s'agit de cibler là où les efforts doivent être portés puisque la situation « naturelle » ne permet pas d'enrayer certains phénomènes. Comme stipulé au marché, chaque centre étudié a un coût de 7 800 euros HT.

Il apparaît clairement la nécessité d'approfondir la connaissance sur COURPIERE, PUY-GUILLAUME et LA MONNERIE LE MONTEL. Cette nécessité est moins évidente pour les communes de SAINT-REMY-SUR-DUROLLE, AUGEROLLES et CHABRELOCHE.

L'objectif de cette phase 2bis est de mieux identifier les difficultés rencontrées afin de trouver des outils permettant de regagner de l'attractivité. Il faut que les communes choisies accompagnent par la suite ces opérations d'amélioration des logements par des opérations d'aménagement urbain.

Le Bureau d'Etudes, suite à son analyse, propose de retenir les centres-villes de COURPIERE, PUY-GUILLAUME et LA MONNERIE-LE MONTEL. Il est proposé dans un premier temps de lancer la phase 2 bis de l'étude sur ces centres villes et de poursuivre la réflexion sur les bourgs de REMY-SUR-DUROLLE, AUGEROLLES et CHABRELOCHE.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le choix des centres-bourgs de COURPIERE, PUY-GUILLAUME et LA MONNERIE-LE MONTEL dans la phase 2 bis de l'étude en cours.

TOTAL VOTANTS : 26	Conseillers présents : 23	Représentés : 3	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26	Pour : 26	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

